



Compte rendu de la deuxième réunion de la commission de suivi du Plan de Gestion des Etiages du bassin de la Charente

Date : 23 janvier 2006

Lieu : annexe CG17 Saintes, salle Val de Charente.

Participants : Cf. liste en annexe.

Ordre du jour : bilan étiage 2005.

La commission de suivi du PGE a eu lieu le 23 janvier 2006. Elle avait été précédée le matin même par une réunion du comité technique permettant la préparation de la commission. La commission de suivi a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement du PGE, de dresser un bilan de l'étiage sur le bassin en 2005 et de discuter les actions programmées pour 2006 et après.

1 – Conséquences et bilan du PGE Charente

- ✓ Monsieur **Xavier de ROUX**, président de l'Institution maître d'ouvrage de l'élaboration du Plan de gestion des étiages (PGE) du bassin de la Charente, ouvre la réunion de la commission du PGE en présence de Monsieur **Antoine PRAX**, Sous-Préfet de Saintes. Il rappelle les principes contenus dans le PGE : organiser contractuellement le partage de la ressource en eau en adaptant ressources et besoins (augmentation des ressources par le biais de créations de retenues de substitution, diminution des prélèvements, réalisation d'économies). Par rapport aux autres démarches de gestion concertée (plateforme régionale, observatoire départemental ...), la caractéristique du PGE repose uniquement sur une approche hydrologique fondée sur le bassin versant.
- ✓ Monsieur **Nicolas HEBERT**, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, rappelle que 7 PGE sont validés et en cours à l'échelle du district. Ils ont tous pour vocation de préparer la mise en place de SAGE. Il précise que les PGE font l'objet d'un double suivi, à l'échelle locale par la Commission de Suivi et au niveau du district par l'Agence de l'Eau. Le PGE Charente fera l'objet d'un premier bilan annuel présenté en juin devant la Commission de Plannification. Il indique enfin que ces suivis peuvent faire l'objet d'un appui technique et financier de la part de l'Agence de l'Eau et de la DIREN.

2 - Bilan de l'étiage 2005 du fleuve et de ses affluents

- ✓ Monsieur **Rémy Filali**, directeur de l'Institution, précise que la présentation faite aujourd'hui s'appuie sur le document qui servira de bilan annuel de la campagne d'étiage. Il est réalisé selon les préconisations de l'Agence et de la Diren du district Adour Garonne. Ce document, encore incomplet à ce jour, car tous les acteurs sollicités n'ont pas encore transmis leurs données, sera le document de bilan de l'étiage 2005. A ce titre, la commission devra se prononcer sur le principe d'organisation du document.

a – Déficit à l'estuaire

- ✓ Les **services de l'Institution** ont chiffré le déficit à l'estuaire à 65 Mm³ sur la période du 1^o juin au 31 octobre malgré les restrictions ayant concernées les différents usages de l'eau (les consommations agricoles ont atteint en moyenne 40 % des volumes autorisés). Sans restrictions, ce déficit aurait représenté 100 Mm³.
- ✓ **Eau potable** : en ce qui concerne l'alimentation en eau potable, Eric LENTIER indique que les services de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle (prise d'eau dans la Charente à Coulonge) ont constaté une baisse de la consommation estivale, imputable à la sensibilisation faite auprès des consommateurs sur la situation de sécheresse. La rupture d'approvisionnement a toutefois été frolée avec la mesure de niveaux de turbidité jamais enregistrés depuis que ce paramètre est suivi à la station de Coulonge. Dans le département de la Charente, (**Françoise NICOL**, CG 16 et **Nathalie DESBOIS**, SHEP) pour prévenir des futurs problèmes de distribution, les réseaux sont chaque année davantage interconnectés et des solutions de substitution des prélèvements dans des ressources sensibles seront recherchées (vers le fleuve Charente par exemple). Quelques situations de tension ont été observées en 2005 et ont nécessité la mise en place de plan de secours, avec notamment la mise en place de pompage dans le fleuve ou sa nappe d'accompagnement.
- ✓ **Canal de l'Unima** : les prélèvements effectués par le biais du canal de l'Unima à Saint-Savinien ont atteint 19,5 Mm³. La réserve de Saint Hippolyte a permis de jouer son rôle de tampon en alimentant l'Usine Lucien Grand pendant la fin du mois d'août. La réserve de Breuil-Magné a permis de soutenir l'étiage du 15 juillet au 31 août à hauteur de 1 Mm³.

b – Point sur la création de réserves de substitution

- ✓ Monsieur **Aymeric MOLIN**, de la DRAF Poitou-Charentes fait le point sur les programmes de substitution en cours sur les 4 départements de la Région :
 - ✓ en Charente, sur l'Aume-Couture, 9 retenues sont programmées pour un volume total de 3,2 Mm³. Cependant, les 3 premières réalisations (1,4 Mm³) font l'objet d'un recours devant le tribunal administratif. Sur l'Argence, l'Auge et la Nouère des réalisations de 0,8, 0,6 et 0,8 Mm³ sont projetés. Les études sont en cours. Sur le Bandiat, où un projet de substitution partielle (80%) est étudié, la 1^o phase de l'étude sera achevée en 2006.
 - ✓ en Deux-Sèvres, sur la Boutonne, les études sont en voie d'achèvement ; les travaux sont prévus pour fin 2006. 3 Mm³ sont envisagés pour sécuriser l'alimentation en eau potable.
 - ✓ en Charente-Maritime, 6,5 Mm³ sont projetés sur la Boutonne, 3 Mm³ sur la Seugne (financement de l'étude technique prévue pour 2006) et 0,3 Mm³ sur l'Antenne-Rouzille.
- ✓ Monsieur **Philippe DELACROIX**, directeur du Syndicat des eaux de la Charente-Maritime, complète ce tableau en évoquant le projet de 2^o réserve d'eau brute prévue à Genouillet afin de renforcer la capacité de production d'eau potable. Il s'inquiète toutefois pour leur remplissage au vu des très faibles débits d'étiage enregistrés cet été et évoque également le problème de renouvellement de la DUP du barrage de Saint-Savinien en 2011.
- ✓ Madame **Martine GRAMONT**, du Conseil général de Dordogne, indique que pour le Bandiat et la Tardoire, une première tranche a été réalisée, la deuxième vient de débiter par une étude qui a ramené le volume stocké prévisionnel de 0,7 Mm³ à 0,35 Mm³. Ce

volume correspond au stockage de 80 % des besoins dans le cadre d'une substitution partielle, et sera réparti en un ou deux lieux de stockage.

3 – Etat d'avancement du travail concernant la gestion des étiages et le PGE

a – Stations hydrométriques

De nombreuses stations hydrométriques du bassin n'ont pu fournir de mesures fiables du fait des très faibles débits des cours d'eau. Cet état de fait a été particulièrement pénalisant au niveau de la station hydrométrique de Saint-Savinien où l'envasement s'est accentué. Monsieur **Loïc CARIO**, de la DIREN Poitou-Charentes, indique que la station de Jarnac a été rééquipée la semaine dernière et que la mesure des débits à l'estuaire sera transférée de Saint-Savinien au Pont de Beillan, conformément aux préconisations du PGE Charente. Il soulève, toutefois, le problème de police de l'eau que ne manquera pas de soulever un tel transfert (transfert d'un point nodal). L'année 2006 sera une année de transition, le temps du transfert de la gestion des stations de mesure de la DIREN vers les Services de Prévision des Crues (SPC). La DIREN fournira à l'Institution une liste des stations qui pourront faire l'objet d'une diffusion journalière cet été.

b - Actions en cours ou en préparation dans le cadre de la mise en oeuvre du PGE

Le bilan de l'étiage nécessite l'organisation de flux d'informations entre les producteurs de ces données et la structure animatrice. Le tableau de bord du PGE est le seul outil de pilotage disponible à l'échelle du bassin qui permette de proposer des adaptations argumentées du PGE. C'est d'ailleurs l'une des mesures constitutives du PGE. Il devra, à la demande des participants de la Commission, intégrer à l'avenir : un état des projets de substitution, un transfert des données d'autorisations et de prélèvements agricoles, un recueil des informations des fédérations départementales de pêche, des données de prélèvements AEP et un signalement des difficultés éventuelles rencontrées, des données qualitatives, notamment sur l'estuaire (IFREMER), des données sur les incidences de l'étiage sur l'économie des filières de productions ostréicoles et agricoles.

4 - Echanges entre les membres de la Commission de suivi

- ✓ Monsieur **Gérard GALAN** (Président de l'association des irrigants du département de Charente) regrette le délai trop important entre l'identification des besoins et la création de retenues de substitution, plus de 10 ans, qui s'est rallongé encore avec la multiplication de procédures judiciaires. Or certaines exploitations accusent une baisse de rendement de 30 à 50% de leurs cultures, avec des conséquences observables sur la filière amont et aval qu'il faudrait mettre en évidence.
- ✓ La fédération de pêche de Charente (**Alain PIOT**) a établi un bilan écologique de l'étiage 2005, en complément du RDOE et du ROCA. Le linéaire d'assecs de cours d'eau, notamment, aurait atteint au minimum 650 km dans le département de la Charente.
- ✓ La profession agricole (**Christian BOURDIER**, CA 16) critique le fait de ne pouvoir irriguer que la nuit. Ayant un but "marketing" auprès de la population, cette gestion des prélèvements a été contre-productive du point de vue de l'hydrologie des cours d'eau, qui ont été soumis à des variations fortes dues aux prélèvements intermittents et cumulés la

nuit. Elle déstabilise aussi l'organisation rationnelle des restrictions au sein des exploitations.

- ✓ **Bruno COUPRY**, du bureau d'études Eaucéa, a comptabilisé, pour l'Institution, 135 arrêtés sècheresse sur le bassin de la Charente. Il souligne dès lors le manque de lisibilité des arrêtés de restriction, leur problème de hiérarchisation et leur difficulté d'interprétation qui ont été relevés, et même admis par les services de l'Etat.

- ✓ IFREMER (**Jean PROU**) et le CREAA (**Philippe BLACHIER**) dressent la situation alarmante à laquelle est confrontée la conchyliculture. Les pertes de rendements de la production de naissains et d'huîtres sont dues au déficit d'apports hydrologiques du bassin (eau douce et nutriments). Le cycle de production, pluriannuel, est très sensible aux successions d'années sèches, or 2005 est la troisième année consécutive pour laquelle est enregistrée une forte sursalure du littoral. La perte économique est estimée à au moins 30% en 2005. Une procédure de calamité agricole est d'ailleurs engagée.

5 - Conclusion

- ✓ Monsieur **Xavier de ROUX** demande à la Commission si sur la base des éléments présentés de l'étiage 2005, les services de l'Institution peuvent continuer à compléter le document de bilan et le diffuser notamment au Comité de bassin en juin.

- ✓ La commission donne un accord de principe.

- ✓ Monsieur **Xavier de ROUX** et Monsieur **Antoine PRAX** remercient les membres de la Commission qui ont participé à cette réunion.



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

Plan de gestion des étiages de la Charente

Commission de suivi

Réunion du 23 janvier 2006

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
GIORGIVTTI Ernest	Agence de l'eau AG		
HEBERT Nicolas	"		
BELMONTE Marie-Pierre	DIREN de Bassin Adour - Garonne		
NEVEU Julien	Eauclia		
COUPRY Bruno	Eauclia		
MÉNIER Marc	Association des Industriels du Bassin de la Blénaise		
DELMAS François	CENAGREF Groupement de Bordeaux		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
MAGNANT Michel	DDE 16 (ITISE)		
CHRISTIN Fabien	Cermaguel (Montpallier)		
NICOL Françoise	CG 16.		
Nathalie GRAMMONT	CG 24		
Pierrick BIBARD	EPI DOR		
Bidot Francis	BRGM - Paitou Charente		
BOURDIER CHRISTIAN	CHAMBRE AGRICULTURE CHARENTE		
	CHAMBRE AGRICULTURE NTE VIENNE		
TROUVAT Pierre	Ch. Ag. 79		
DEBORDE Pierre	UP CG 79		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
Gérard Galon	gpt irrigants Charente		
M ^r PIOT ALAIN Représenté M ^r IRIARTE Richard	Fédération de Pêche de la Charente		
Philippe BOUCHIER	CREAA		
Jean PROU	IADEMER		
Christian GUINOT	Délégation du Conseil supérieur de la Pêche de POITIERS		
Olivier TERRIER	chef de Brigade Conseil Supérieur de la Pêche 16		
MATARD Claude	Nature Env ^{ts} 17		
Sylvain LAUUR	Fédération de pêche 17		
Florence GABORIAU	CG 79. Service eau		
Ayméric POLIN	DRAF - Srea		

11



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
Nathalie OLLIVIER	DDAF. MISE 16		
Patrice Petit-Dubouquet	CG 17 - DDE		
Michel Lacouture	UNIMA		
Loïc CARIO	DIREM Biot-Charente		
Fredéric DENAMGEUT	Préfecture 17 (DDE)		
J. Eudes du pouty	DDAF 17		
LÉNTIER Eric	Communauté d'Agglo. La Rochelle		
DELACROIX Philippe	Syndicat des Eaux de la Charente		
LEPINÉ Jacques	"		
Stéphane TALIGROT	SIAS banon Aune-Couture		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
Emeline BAVAND	SIAH Bonnieres		
PAULHAC Laurent	SIAH Ne'		
Denis ROUSSET	CG 16		
SIEBAND Michel	Amoys Nais Ete.		
TESSAUD J. Louis	Dir ^o Regionale de la Jeunesse et des Sports -		
SILLON fc	C. General deux her		
Cyril CHAPPET	CG 17.		
Bernard ROCHET	"		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

Plan de gestion des étiages de la Charente

Groupe technique

Réunion du 23 janvier 2006

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
COUPRY Bruno	Eauce		
BELMONTÉ Marie-Pierre	DIREN de Bassin Adour Garonne		
Bichot Francis	BRGM Poitou-Charente		
CHRISTIN Fabien	Cemagref Montpeller		
MENIER Manuel	Association des Travaux de Bassin de la Charente Angoulême		
LAUVAUR Sylvain	Fédération de pêche 17		
MAGNANT Michel	DDE 16		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
Denis ROUSSET	Conseil général 16		
Nicol François	CG 16		
DESBOIS Nathalie	STEP 16		
RICHARD Robert	SAR P16		
LENTIERE Eric	Municipalité d'Agglo. La Rochelle		
du peuty J-Eudes	DDAF 17		
DEMANGEOT Frédéric	Préfecture 17 (DDE)		
Jacques BRIE	Charente Nature UFC - Que Choisir		
Loïc CARIO	DIREM Poitou-Charentes		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

Plan de gestion des étiages de la Charente

Réunion du 23 janvier 2006

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
JUTAND	Agence de l'Eau Adour - Garonne		
GIORGIUTTI E.	Agence de l'eau A. G. - Adige		
N. HEBERT	Agence de l'Eau Adour - Garonne		
Claudio FERRANÉ	Chambre d'Agriculture Charente		
Bruno SYLVESTRE	Gpt des Irrigants Charentais		
Gérard Galani	Gpt. irrigants Charente		
Michel VARLET	Conseil Régional services de l'eau		



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

NOM	ORGANISME	EMAIL	SIGNATURE
Catherine LABAT	Conseil Général 17		
Estelle Petit-Dubourg	CG 17 - DFC		
Nathalie OLLIVIER	DDAF - MISE 16		
Patrick BARNET	DDAF - MISE 16		
AymERIC ROLIN	DRAF - Srea		
ROGEEON .seay	SAC Bilan Plannete		
PROU Jean	IFREMER		
Philippe BLANCHIER	CREAA		
Flore Gaboriau	CG 79		